

Département de l'Ain

Arrondissement de Belley

Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du comité syndical

Objet de délibération :

Désignation des membres du syndicat mixte BUCOPA à l'InterSCoT

Séance du 1er décembre 2020

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 48 délégués sur 82, convoqués le 25 novembre 2020.

Pouvoirs donnés :

Christian BATAILLY donne pouvoir à Anne BOLLACHE, CCRAPC

Jérôme BAUDOT donne pouvoir à Laurent REYMOND-BABOLAT, CCPA

Béatrice de VECCHI donne pouvoir à Jean-Michel GIROUX, CCRAPC

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames BOTTEX et BEAU-GUYAT, Messieurs BONIN, CHEVÉ, FOSSE, FREY, LADREYT, PELLETIER, VENET, JANODY

CC de la Côtière à Montluel : Monsieur DAUBIÉ

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Madame MOLLIE – Messieurs COQUILLE et AUNIER

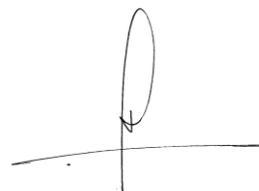
Est élu secrétaire de séance : Mme BOLLACHE Anne (C.C. Rives de l'Ain Pays du Cerdon)

Monsieur le président propose de nommer un titulaire et un suppléant pour l'InterSCoT, auquel le syndicat mixte BUCOPA est associé, afin de garantir la bonne représentation de celui-ci lors de la tenue des réunions de travail.

**Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

DESIGNE en tant que membre titulaire, Monsieur Alexandre NANCHI et en tant que membre suppléant, Monsieur Philippe GUILLOT-VIGNOT pour représenter le syndicat mixte lors des réunions de l'InterSCoT.

Le président,
Alexandre NANCHI



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme

Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération

Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le Affichée le